



LACTIMED

Valoriser les Produits Laitiers Méditerranéens

Recommandations pour le développement de conditions favorables aux produits laitiers méditerranéens typiques et innovants



© F.Bolla



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



IEVP
CTMED
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

ANIMA
INVESTMENT NETWORK



CIHEAM
IAM MONTPELLIER

Les recommandations présentées dans ce plaidoyer s'adressent aux décideurs institutionnels en charge des politiques publiques tant au niveau national, régional que territorial. Elles sont issues de la capitalisation des résultats du projet LACTIMED, qui vise à renforcer la production et la distribution de produits laitiers typiques et innovants en Méditerranée par l'organisation des filières locales, l'accompagnement des producteurs dans leurs projets de développement et la création de nouveaux débouchés pour leurs produits.*

L'ambition de ce plaidoyer est de les sensibiliser d'une part, aux contraintes qui pèsent sur la filière laitière et d'autre part, à la mise en œuvre d'actions pour valoriser pleinement les produits laitiers locaux typiques. Ces recommandations formulées par les différents acteurs de la filière laitière dans le cadre d'études de terrain plaident pour un soutien institutionnel fort et pragmatique afin de créer des conditions favorables au développement de cette filière stratégique et porteuse d'un développement local inclusif.

Dans les territoires méditerranéens, les activités de l'élevage laitier sont porteuses d'enjeux socio-économiques majeurs parmi lesquels peuvent être cités ceux concernant l'amélioration du revenu des populations rurales et la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et la valorisation des territoires ruraux (patrimoine socio-culturel, tourisme, aménagement du territoire). Pourtant, malgré les efforts réalisés pour dynamiser la production laitière, le secteur est bien en deçà de son potentiel dans de nombreux pays. De nombreuses contraintes structurelles pénalisent son développement et fragilisent les éleveurs dont la plupart sont dans une situation de forte vulnérabilité économique et ne disposent que de peu d'activités alternatives (en particulier dans les zones de montagne). Malgré la diversité des systèmes de production présents dans les pays étudiés, les grands enjeux communs identifiés par les professionnels se rejoignent en cinq domaines :

- Assurer une alimentation de qualité des élevages pour améliorer la productivité ;
- Sécurité sanitaire et amélioration de la qualité : diffusion de bonnes pratiques pour des produits de haute qualité ;
- Valoriser l'origine des produits et accompagner les démarches collectives de promotion des produits locaux typiques ;
- Accès au financement bancaire pour faciliter la professionnalisation et la structuration des filières ;
- Soutenir la structuration à l'échelle territoriale d'une organisation en réseau.

* Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document est la seule responsabilité de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) et d'ANIMA Investment Network et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celles des structures de gestion du Programme.

1. Assurer une alimentation de qualité des élevages pour améliorer la productivité

L'approvisionnement en alimentation de qualité du bétail est une préoccupation majeure des éleveurs et l'un des problèmes principaux qui entrave la productivité dans la filière laitière. Trois raisons essentielles sont mises en avant par les exploitants :

- Le coût de l'alimentation du cheptel représente une part importante des coûts de production du lait : pour les petits exploitants laitiers, qui constituent la majorité des exploitations, ces charges peuvent représenter entre 60 et 80% des coûts de production. Dans certains cas, le niveau du prix de vente du lait ne couvre pas la totalité de ces coûts ;
- Les ressources locales sont insuffisantes quantitativement et qualitativement : les exploitations sont dépendantes des importations en matières premières protéiques et énergétiques (tourteaux de soja et maïs) dont les prix sont en forte hausse. Cette dépendance au marché international s'explique en grande partie par le développement limité des cultures fourragères (déficit fourrager) dont la production se caractérise par de faibles rendements et une forte variabilité du fait de l'impact des conditions climatiques (sécheresses fréquentes) ;
- La faible valeur nutritionnelle des ressources fourragères associée à une maîtrise très limitée des techniques d'alimentation (rationnement) chez les éleveurs est également un problème central car il a pour conséquence des effets directs d'une part, sur la productivité et la rentabilité des élevages et d'autre part, sur la qualité du lait. De surcroît, la qualité médiocre des fourrages produits localement oblige les éleveurs à incorporer des quantités excessives de concentrés, ce qui affecte l'équilibre de la ration alimentaire mais aussi à plus long terme la santé des animaux (troubles métaboliques).



Afin de réduire le déficit entre les disponibilités locales et la consommation d'aliments destinés aux animaux, des mesures doivent être prises pour limiter les importations d'aliments concentrés et pour améliorer la qualité de la ration alimentaire. Les pistes d'actions prioritaires sont :

- Agir simultanément sur l'extension des superficies réservées à la production fourragère et sur la productivité des cultures. Pour cela il convient d'encourager à la fois l'utilisation de variétés productives et adaptées aux conditions agro-climatiques et l'amélioration de la conduite technique des cultures à travers le développement ou le renforcement des systèmes de vulgarisation ;
- Développer les cultures complémentaires telles que les légumineuses fourragères ;
- Encourager l'utilisation des sous-produits issus de l'industrie agro-alimentaire : campagne de sensibilisation auprès des industriels, dispositifs d'incitation pour la conclusion de contrats d'approvisionnement durables entre les éleveurs et les industriels ;
- Renforcer l'encadrement technique et la formation des éleveurs en matière de pratiques d'alimentation équilibrée (apports protéiques, glucides, fibres, sels minéraux, vitamines, etc.) et de conservation (séchage, stockage), lesquelles conditionnent à la fois la santé du cheptel, la productivité et la qualité des produits.

2. Sécurité sanitaire et amélioration de la qualité : diffusion de bonnes pratiques pour des produits de haute qualité

L'impératif d'amélioration de la qualité, en particulier dans le domaine sanitaire, est incontestable face aux exigences croissantes des consommateurs. Les actions identifiées visent à instaurer une véritable politique de qualité à l'intention des opérateurs afin d'améliorer la qualité sanitaire et commerciale des produits mis en marché. L'amélioration de la qualité permet à la fois d'assurer la sécurité des consommateurs par la mise en marché d'aliments sains et de promouvoir les produits laitiers locaux.

Les principaux critères de qualité du lait collecté concernent la qualité bactériologique et la composition en matière grasse et matière protéique. Ces paramètres hygiéniques et physico-chimiques sont globalement peu satisfaisants particulièrement dans les pays du Sud et de l'Est et ont des effets immédiats sur la qualité des produits transformés. Les raisons identifiées tout au long de la filière sont nombreuses : l'atomisation de l'offre, une alimentation inadaptée du cheptel, des conditions d'hygiène perfectibles, des conditions de stockage et de collecte rudimentaires, le faible recours au conditionnement (lait commercialisé en vrac), des pratiques frauduleuses, et des circuits de distribution informels avec de nombreux intermédiaires.

La maîtrise de la qualité nécessite l'implication de tous les opérateurs et maillons de la filière (production, collecte, transformation, distribution, etc.) car le lait est un produit sensible sur le plan microbiologique (risques de contamination). L'implication des pouvoirs publics est primordiale face à l'enjeu de santé publique. La mise en œuvre d'une politique de qualité dès l'amont de la filière au niveau des pratiques d'élevage, de la traite et de la collecte est donc une priorité. En effet, la diffusion de bonnes pratiques est une condition essentielle pour le développement de la filière :

- Encourager l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière d'hygiène (animale et humaine, équipements) et de santé animale : mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de visites régulières des services vétérinaires sur les exploitations, en particulier celles qui sont localisées dans des territoires éloignés. La présence des services vétérinaires sur le terrain est indispensable car au-delà des actions de contrôle, ces structures d'appui dans une logique d'accompagnement pourraient constituer un moyen efficace de sensibilisation et de diffusion de techniques appropriées auprès des éleveurs (par des démonstrations par exemple). Les petits éleveurs marginalisés et avec un faible niveau d'instruction sont des cibles prioritaires ;
- Inciter à la mise en place d'outils de gestion de la qualité : création de cahiers des charges comprenant le respect de la traçabilité de l'origine du lait, l'adoption des normes sanitaires et de qualité internationales adossées à des dispositifs d'autocontrôle ;
- Accompagner financièrement les investissements dans les activités de conditionnement, la logistique et la chaîne de froid dès l'amont (exploitations) : au-delà des aspects sanitaires et de qualité, l'altération des produits vendus en vrac sans réfrigération se traduit par des pertes importantes tout au long des filières, ce qui renforce la vulnérabilité économique des producteurs ;
- Créer des laboratoires d'analyses de proximité et pratiquer des coûts abordables pour inciter les producteurs à faire des contrôles réguliers ;
- Faciliter l'accès à des services de conseil à l'échelle du territoire, tout en mettant en place des dispositifs d'information, d'accompagnement et de formation des professionnels. Il s'agit d'aider les petits éleveurs à améliorer leurs connaissances et à acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de la qualité et des risques sanitaires ;
- Encourager la concentration de l'offre à travers la création de regroupements de professionnels pour renforcer la coordination entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et ainsi faciliter le contrôle qualité ;
- Mettre en place des dispositifs d'incitation auprès des centres de collecte pour renforcer leur rôle d'encadrement et d'appui aux petits éleveurs.



3. Valoriser l'origine des produits et accompagner des démarches collectives de promotion des produits locaux typiques

Les perspectives de croissance de la demande de produits laitiers sous l'effet de la dynamique démographique et l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits traditionnels constituent des perspectives prometteuses qui appellent à des politiques de promotion d'envergure.

L'enjeu de l'amélioration de la qualité des produits laitiers locaux ne doit pas se limiter à la qualité sanitaire, la valorisation des caractéristiques distinctives de ces produits (organoleptiques, nutritionnelles, terroir d'origine, savoir-faire traditionnels) est aussi un domaine d'action prioritaire. La typicité des produits occupe une position très importante dans la filière laitière et contribue largement à sa valorisation. Ces atouts sont porteurs d'un véritable potentiel de création de valeur ajoutée qui nécessite de :



- Réaliser une étude d'inventaire des produits typiques susceptibles de faire l'objet de certifications ;
- Elaborer des normes et réglementations nationales qui prennent en compte les caractéristiques distinctives des produits ;
- Encourager des démarches de qualité collectives par une politique de signes de qualité ou de labels officiels et leur mise en œuvre dans le cadre d'organisations professionnelles (Groupement d'Intérêt Economique (GIE), interprofession). Ces démarches sont porteuses d'un effet structurant des acteurs à l'échelle du territoire ;
- Mettre en place des mécanismes de contrôle pour le respect des cahiers de charges par l'ensemble de la profession ;
- Financer les actions de promotion avec la participation active des professionnels et un ciblage spécifique pour les produits laitiers typiques à destination du grand public, mais aussi des professionnels de la distribution spécialisée, de la restauration et du tourisme afin de diversifier les débouchés, développer de nouveaux marchés et ainsi tirer profit de la croissance de la demande notamment urbaine. Faire connaître les produits locaux est aussi un moyen d'insérer les producteurs dans des marchés rémunérateurs (amélioration du revenu et des conditions de vie des producteurs) et de résister à la concurrence des produits importés.

4. Accès au financement bancaire pour faciliter la professionnalisation et la structuration des filières



Le développement de la filière reste entravé par le manque de ressources financières. Une grande partie de la production est réalisée par des petits exploitants non organisés. Or ces derniers sont exclus du financement bancaire privé. Les banques privées exposées au risque de non-remboursement ne proposent pas de moyens de financement adaptés et accessibles pour les petits producteurs qui ne disposent pas de garanties et apports en contrepartie des crédits. L'absence de financement accentue la vulnérabilité économique des exploitations et entrave considérablement la modernisation des moyens de production et de valorisation des produits (approvisionnement en intrants, équipements, commercialisation).

Dans la plupart des cas, les ressources financières nécessaires à l'activité (achats d'intrants, équipements, etc.) sont insuffisantes. Cette situation oblige les producteurs à faire appel aux intermédiaires (collecteurs) pour les besoins de trésorerie. Cette situation renforce leur dépendance et affaiblit leur pouvoir de négociation vis-à-vis de ces opérateurs.

Des mesures susceptibles d'être mises en œuvre pourraient lever cette contrainte :

- Création de partenariats entre l'Etat et les banques commerciales, d'outils financiers adaptés à la situation économique des petits producteurs (éligibilité, garanties, durée du financement) ;
- Mise en place d'un soutien financier public avec un ciblage sur les petits producteurs pour des crédits à court terme (achats d'intrants de meilleure qualité) et à moyen terme/long terme (achats d'équipements et construction de bâtiments) pour améliorer les conditions de production ;
- Encouragement des groupements de producteurs éligibles à des financements collectifs et destinés à faciliter l'accès à des moyens de production à de faibles coûts (groupement d'achat d'intrants, mise en commun d'équipements, etc.).



5. Soutenir la structuration à l'échelle territoriale d'une organisation en réseau

Pour assurer le développement du secteur des produits laitiers, la structuration des filières adossée à une forte coordination horizontale et verticale entre tous les acteurs est indispensable.

La construction à l'échelle territoriale d'une organisation en réseau -par exemple de type cluster- pourrait faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes pour des problématiques communes. Un cluster est une agglomération ou « grappe d'entreprises » proches géographiquement formant un réseau d'interrelations. La mise en relation des entreprises locales et leur organisation en réseau sont généralement considérées comme bénéfiques : en particulier elles permettent la mutualisation des ressources et des compétences et le renforcement des capacités d'innovation. En ce sens, un accompagnement fort des pouvoirs publics pour mener des actions de sensibilisation aux avantages de la mise en réseau et accompagner la structuration d'un cluster est une attente forte des professionnels.

Le processus de création et de consolidation d'un cluster repose sur des conditions de succès :

- La décision de fonder un cluster regroupant l'ensemble des opérateurs de la filière (fournisseurs et producteurs d'intrants, éleveurs, transformateurs, distributeurs), chambres de commerce, organismes de recherche (publics et privés) et les services d'appui publics (formation, encadrement, vulgarisation, vétérinaires) doit émaner des acteurs privés ;
- Il est primordial pour toutes les parties prenantes d'identifier des domaines d'intérêts communs, d'établir des objectifs clairs et les moyens à mettre en œuvre ;
- L'élaboration d'une stratégie commune par une approche concertée et qui s'inscrit dans des relations de confiance durables entre les membres ;
- L'implication du plus grand nombre d'acteurs présents au sein de la filière.



Les études de terrain menées dans le cadre du projet LACTIMED auprès des professionnels ont permis d'identifier des domaines d'intérêts communs prioritaires :

- **Amélioration de la qualité sanitaire : encadrement et assistance technique aux éleveurs ;**
- **Formation et renforcement des compétences à tous les niveaux de la filière ;**
- **Réduction des coûts et amélioration de la qualité des aliments du bétail ;**

- **Innovation dans les techniques de transformation et développement de nouveaux produits ;**
- **Protection et valorisation des savoir-faire traditionnels locaux ;**
- **Structuration des réseaux de distribution.**

Ces priorités reliées aux recommandations présentées dans ce plaidoyer, témoignent de l'importance de la mise en œuvre d'actions opérationnelles pour lever les fortes contraintes limitant le développement des filières laitières locales. L'implication pragmatique des pouvoirs publics doit accompagner la structuration de ces filières locales. L'enjeu est le renforcement de la compétitivité et de la capacité d'innovation des acteurs par la mise en place de mécanismes de coordination, de régulation et de financement afin de mieux valoriser les atouts des territoires pour la production de produits typiques locaux à haute valeur ajoutée.



LACTIMED vise à renforcer la production et la distribution de produits laitiers typiques et innovants en Méditerranée par l'organisation des filières locales, l'accompagnement des producteurs dans leurs projets de développement et la création de nouveaux débouchés pour leurs produits. De novembre 2012 à mai 2015, ANIMA et ses 11 partenaires réaliseront une centaine d'opérations à destination des acteurs des filières laitières de 5 territoires pilotes en Egypte, au Liban, en Tunisie, en Italie et en Grèce. Le projet est doté d'un budget global de 4,8 millions d'euros, financé à 90% par le programme IEVP CT MED et à 10% par les partenaires ou d'autres sources de financement.

Le Programme IEVP CT Bassin Méditerranéen 2007-2013 est une initiative de coopération transfrontalière multilatérale financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). L'objectif du Programme est de promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes. Il finance des projets de coopération en tant que contribution au développement économique, social, environnemental et culturel de la région méditerranéenne. Les 14 pays suivants participent au Programme: Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Autorité palestinienne, le Portugal, l'Espagne, la Syrie, la Tunisie. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'arabe, l'anglais et le français. (www.enpicbmed.com)

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières. (www.europa.eu)



Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE



IEVP
CTMED
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

ANIMA
INVESTMENT NETWORK



CIHEAM
IAM MONTPELLIER